#### AR PREFECTURE

082-218201127-20191217-CM20191217\_22-DE

Regu le 20/12/2019

# DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

# **RÉPUBLIQUE FRANCAISE**

### **COMMUNE DE MOISSAC**

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

#### **EXTRAIT**

### DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 17 décembre (17/12/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 11 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

### **ETAIENT PRESENTS:**

M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**,

### **ETAIENT REPRESENTES:**

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur le Maire), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Sabine AUGE (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Gilles BENECH), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS:

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, Conseillers

Municipaux.

#### **ETAIENT EXCUSES:**

Mme Sandrine PIAROU, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Conseillers Municipaux.

Monsieur GOZZO est nommé secrétaire de séance.

## AFFAIRES CULTURELLES

22 - 17 décembre 2019

22. Tableau de louis XV en costume de sacre, Jean-Martial Frédou, 1766 – Accord pour sa protection au titre des Monuments Historiques

Rapporteur: Madame VALETTE.

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

AR PREFECTURE

082-218201127-20191217-CM20191217\_22-DE Regu le 20/12/2019

**CONSIDERANT** l'importance historique et artistique du « portrait de Louis XV en costume de scare », tableau peint en 1766 par Jean-Martial Frédou aux frais des Musiciens de la Chapelle Royale de Versailles, propriété de la ville de Moissac depuis 1824.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

**APPROUVE** le passage devant la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) de la toile « portrait de Louis XV en costume de sacre », pour recevoir une inscription au titre des Monuments Historiques,

**APPROUVE** le passage devant la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA) de ce même tableau pour recevoir un classement au titre des Monuments Historiques,

ACCEPTE le classement au titre des Monuments Historiques de cette toile,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme

Moissac le 19 décembre 2019

Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT